



DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE CHEVILLY

26 rue de Paris - 45520 CHEVILLY

Arrondissement d'ORLÉANS
Canton de MEUNG-SUR-LOIRE
Téléphone 02.38.80.10.20

ARRÊTÉ

PORTANT AUTORISATION D'UTILISATION DES TERRAINS DE FOOTBALL -AVENUE DU CHATEAU – RUE DU PONT NOIR

Nous, Hubert JOLLIET, Maire de CHEVILLY,

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L 2212.2 et suivants,
Considérant que les conditions climatiques permettent à nouveau une utilisation des installations sportives situées avenue du château et rue du pont noir à CHEVILLY ;

ARRÊTONS

Article 1^{er} : Les terrains de football situés avenue du château et rue du pont noir sont désormais de nouveau praticables à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Article 2 :

- ↳ Monsieur le Maire,
- ↳ Monsieur le Président du club de Football,
- ↳ Au district Loiret de Football,
- ↳ La Ligue du Centre

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à l'entrée des terrains de football.

Fait à CHEVILLY, le 01/12/2025

Le Maire,
Hubert JOLLIET

